

# ram



## CHEVILLES ET FIXATIONS

### 1. IDENTIFICATION.

Nom du produit **SILJOINT S**  
Application Jointoiment  
Etanchéité

Société Nom **RAM CHEVILLES ET FIXATIONS**  
Adresse **ZI DE VILLEMILAN, 8 AVENUE AMPERE**  
91322 Wissous  
Contact **TEL : 01.60.11.63.41 FAX : 01.60.11.21.42**

### 2. COMPOSITION INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

<b>Composants contribuant aux dangers :</b>	<b>Numéro CAS / Numéro EINECS</b>	<b>% - Poids</b>	<b>Symboles</b>	<b>Phrases R</b>
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités :	64742-46-7 / 265-148-2	30 %	Xn	R45, R65
Ethyltriacétoxysilane :	17689-77-9 / 241-677-4	< 2 %	Xn	R14, R22, R34
Méthyltriacétoxysilane :	4253-34-3 / 224-221-9	< 2 %	Xn	R14, R22, R34

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS.

**Effets néfastes sur la santé ;** Légèrement irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Dangers physiques et chimiques :**  
**Incendie ou explosion** Combustible.  
**Autres dangers** Au contact de l'air humide: dégage des vapeurs irritantes.  
Lors de la mise en oeuvre, libération d'acide acétique ( CAS: 64-19-7 ).  
Classification CE: R10 - C; R35 (19 N)§ - N° CE : 200-580-7.

**Risques spécifiques :** Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon les critères CE.

**Informations complémentaires :** Peut adhérer à la peau, après séchage.

### 4. PREMIERS SECOURS.

**Contact avec la peau :** Oter tout vêtement ou chaussure souillés. Laver à l'eau savonneuse.

**Contact avec les yeux :** Rincer à l'eau courante en maintenant les paupières bien écartées. (15 minutes au moins ).

**Ingestion :** Ne JAMAIS tenter de faire vomir. Rincer la bouche à l'eau.

**Autres informations :** Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.  
Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure.

# ram



## CHEVILLES ET FIXATIONS

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

---

<b>Moyens d'extinction recommandés :</b>	Appropriés : Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Mousse. Poudres. Eau pulvérisée. Déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
<b>Dangers spécifiques :</b>	Combustible. Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité".
<b>Equipement de protection :</b>	Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
<b>Méthodes particulières d'intervention :</b>	Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

---

<b>Précautions individuelles :</b>	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Equipement de protection: Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Ventilier mécaniquement la zone de déversement.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement.
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	Récupération : Ramasser mécaniquement le produit par raclage à la spatule ou instrument similaire. Recueillir le produit dans un récipient de secours: - convenablement étiqueté. - bien fermé. Neutralisation : Absorber les résidus avec: - une matière absorbante inerte. Nettoyage/décontamination : Décontamination et lavage des sols avec: - un solvant approprié.(cf. : § 9) Puis laver à grande eau. Elimination : Pour l'élimination des matières solides, se reporter au § 13: "Considérations relatives à l'élimination".

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

---

<b>Manipulation :</b>	Ventilation. Ne pas dépasser les valeurs limites d'exposition (VLE). Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique). Travailler à l'extérieur ou dans local bien ventilé.
<b>Stockage :</b>	Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.
<b>Recommandées :</b>	Conserver: - uniquement dans le récipient d'origine. - le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
<b>Matières incompatibles :</b>	Oxydants puissants.
<b>Conditions d'emballage :</b>	Cartouches polyéthylène (suremballage : carton).
<b>Matériaux d'emballage :</b>	Polyéthylène.
<b>Autres informations :</b>	Produit polymérisant à l'air.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE.

---

<b>Mesures d'ordre technique :</b>	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
<b>Paramètres de contrôle :</b>	
<b>Valeurs limites d'exposition :</b>	Valeurs limites (France) : Acide acétique : VLE: 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm). Valeurs limites (U.S.A. / Acide acétique : A.C.G.I.H.) : TLV ( TWA ) : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm). TLV ( STEL ) : 37 mg/m <sup>3</sup> (15 ppm).
<b>Procédures de surveillance :</b>	Mesure de la concentration dans l'atmosphère.

# ram



## CHEVILLES ET FIXATIONS

<b>Equipements de protection individuelle :</b>	Protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante: Appareil de protection respiratoire filtrant anti-gaz.
	Protection des mains :	Gants de protection en caoutchouc. Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail: autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.
	Protection des yeux :	Lunettes de sécurité.
<b>Moyens collectifs d'urgence :</b>	Fontaine oculaire.	

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

<b>Aspect :</b>	Pâte thixotropique.	<b>Point d'éclair :</b>	> 150 ° C (Coupe fermée, selon norme Afnor T 60103).
<b>Couleur :</b>	Translucide ou pigmentée.	<b>Propriétés comburantes :</b>	N'est pas considéré comme comburant.
<b>Odeur :</b>	De vinaigre.	<b>Masse volumique :</b>	env. 970 kg/m3 à 25°C.
<b>PH :</b>	Non applicable (produit insoluble).	<b>Viscosité :</b>	Non concerné.
<b>Température de décomposition :</b>	> 200°C.	<b>Solubilité dans l'eau :</b> <b>Solubilité dans les solvants organiques :</b>	Pratiquement insoluble. Insoluble dans: - acétone. - alcool (éthanol). Dispensable (solubilisation partielle) dans: - essence. - white-spirit. - hydrocarbures aromatiques (toluène, xylène). - solvants chlorés.

### 10. STABILITE ET REACTIVITE.

<b>Décomposition thermique :</b>	Stable à température ambiante sans contact avec l'air. Vulcanise à température ambiante au contact de l'air humide.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Pendant la vulcanisation, libération d'acide acétique. (Quantité potentiellement libérable : < 3 % en poids du produit). Par combustion, forme: (Oxydes de carbone - CO + CO2). Silice amorphe  Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Se reporter à la notice technique.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

<b>Toxicité aiguë :</b>	Non classé nocif par inhalation. Non classé nocif par contact avec la peau. Non classé nocif en cas d'ingestion. (calcul par la méthode conventionnelle), (évaluation interne).
<b>Effets locaux :</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. (Pour de fortes concentrations de vapeurs). Légèrement irritant pour la peau. Légèrement irritant pour les yeux. Non classé irritant pour la peau et les yeux (calcul par la méthode conventionnelle), (évaluation interne).
<b>Sensibilisation :</b>	Non classé sensibilisant par contact avec la peau (calcul par la méthode conventionnelle), (évaluation interne).
<b>Effets spécifiques : Mutagénèse :</b>	Données disponibles sur certains composants uniquement : Les tests réalisés sur les composants de la préparation n'ont pas révélé de potentiel génotoxique.



# ram



## CHEVILLES ET FIXATIONS

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

---

<b>Compartiment cible du produit :</b>	Compartiment cible ultime du produit: SOL et SEDIMENTS.
<b>Biodégradabilité aérobie ultime :</b>	D'après les données sur les composants : Non biodégradable.(évaluation interne).
<b>Coefficient de partage n-Octanol/eau :</b>	Distillats de pétrole : Potentiellement bioaccumulable. (évaluation par relation structure-activité).
<b>Facteur de bioconcentration :</b>	Polydiméthylsiloxane : Non bioaccumulable. (Données bibliographiques).
<b>Effets sur les organismes aquatiques :</b>	D'après les données sur les composants : N'est PAS considéré comme : Nocif pour les organismes aquatiques. (évaluation interne).
<b>Informations complémentaires :</b>	N' est pas classé Dangereux pour l'environnement, selon les critères CE. (calcul par la méthode conventionnelle).

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

---

<b>Destruction/Élimination :</b>	Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.
<b>Décontamination/nettoyage :</b>	Séparer et traiter séparément les différents composants de l'emballage :
<b>Destruction/élimination :</b>	Incinerer les emballages plastiques dans une installation autorisée. Confier les emballages cartons non contaminés à un récupérateur autorisé. Réutiliser ou recycler les emballages métalliques après décontamination. Emballages à usage unique: Incinerer dans une installation autorisée.  L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

---

<b>N° UN :</b>	No.
<b>Transport terrestre (RID/ADR) :</b>	Sans restrictions.
<b>Transport maritime (IMO/IMDG) :</b>	Sans restrictions.
<b>Transport aérien (ICAO/IATA) :</b>	Sans restrictions.

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

# ram



## CHEVILLES ET FIXATIONS

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

---

<b>Réglementations CE :</b>	Etiquetage obligatoire des préparations non classées dangereuses : <b>CONCERNE.</b>
<b>Identification du produit dangereux :</b>	Non concerné.
<b>Phrases R :</b>	Pas de phrase R.
<b>Phrases S :</b>	Pas de phrase S.
<b>Phrases complémentaires :</b>	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.  Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

### 16. AUTRES INFORMATIONS.

---

*Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.*

*Cette fiche de Données de Sécurité a pour but la description du produit en ce qui concerne aux prescriptions de Sécurité.*

*Ces renseignements ne doivent pas être considérés comme garantie en ce qui concerne aux propriétés du produit.*

*Notre assistance technique d'application, soit oralement, soit par écrit, ou au moyen d'essais est réalisée selon notre loyal savoir, mais elle doit être considérée seulement comme une indication sans engagement, même en ce qui concerne des possibles droits de propriété industrielle de tiers; ces informations ne dispensent pas l'utilisateur d'examiner les produits que nous avons fournis avec le but de vérifier son aptitude pour les procédés et les fins prévus et de confirmer que l'on dispose de la dernière notice émise. L'application, l'emploi, et la transformation des produits ont lieu hors de nos possibilités de contrôle et en conséquence, sont responsabilité exclusive de l'utilisateur. Si néanmoins il faudrait considérer une responsabilité de notre part, elle serait limitée, pour n'importe quels dommages et intérêts, à la valeur de la marchandise que nous avons fournie et le client a utilisé. Il est sous-entendu que nous garantissons l'irréprochable qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et fourniture.*